

## Bachelier : instituteur primaire

|   |                           |                           |                               |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS               | Tél : +32 (0) 65 40 41 48 | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : edu-mons@helha.be      |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES     | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 04 Initiation à la pédagogie                            |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code   | PEIM1B04PP   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 6 C  | Volume horaire  | 60 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p>HELHa Braine-le-Comte<br/> <b>Johan VANOUTRIVE</b> (johan.vanoutrive@helha.be)<br/>           Nathalie MICHIELS (nathalie.michiels@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons<br/> <b>Céline DOCHY</b> (dochyc@helha.be)<br/>           Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies<br/> <b>Kim LARSILLE</b> (kim.larsille@helha.be)<br/>           Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut<br/> <b>Céline DEPRez</b> (celine.deprez@helha.be)<br/>           Marie-Pierre DERIDDER (marie-pierre.deridder@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 60   |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français   |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Néant**

#### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|             |                                |            |
|-------------|--------------------------------|------------|
| PEIM1B04PPA | Pédagogie générale             | 30 h / 3 C |
| PEIM1B04PPB | Psychologie des apprentissages | 30 h / 3 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                                |    |
|-------------|--------------------------------|----|
| PEIM1B04PPA | Pédagogie générale             | 30 |
| PEIM1B04PPB | Psychologie des apprentissages | 30 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### *Dispositions complémentaires relatives à l'UE*

**Néant**

### 5. Cohérence pédagogique

Dans cette unité, la cohérence pédagogique de l'association des deux activités d'apprentissage est fondée sur le fait qu'elles abordent le fonctionnement psychologique des apprenants en fonction des différentes pédagogies

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pédagogie générale   |                                      |                 |             |
|--|--------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code   | 12_PEIM1B04PPA                       | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B                                   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 3 C                                  | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                             |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette AA permet à l'étudiant de découvrir la pédagogie à travers différents courants pédagogiques, références théoriques et outils méthodologiques, d'apporter une réflexion critique par rapport à sa future pratique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles liés à la discipline.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse différentes situations en mettant en lien avec les concepts étudiés.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. Le cadre de référence : introduction, qu'est-ce que la pédagogie ?
2. Quelques textes légaux : compétences, socles, missions...
3. Quelques outils méthodologiques, concepts
4. Les grands pédagogues

#### Démarches d'apprentissage

Les séances de cours prendront la forme d'exposés théoriques avec illustration par des exemples concrets, des exercices, des extraits de textes, des témoignages. Certaines séances de cours seront accompagnées d'un support visuel sur Power Point.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

## Sources et références

Néant

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, powerpoint, documents divers seront disponibles sur Connected

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Une interrogation portant sur la matière envisagée au Q1 sera proposée aux étudiants lors de la session de janvier (ou hors session, suivant les possibilités).

Un dossier de présentation d'un grand pédagogue sera demandé aux étudiants (date à définir) et interviendra en tant que travail année.

Un examen de connaissances aura lieu durant la session de juin.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière | Int       | 30 | Trv       | 30 |           |     |
| Période d'évaluation   |           |    | Exe       | 40 | Exe       | 100 |

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Une dispense de la matière de l'interrogation du Q1 sera accordée à partir de 12/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychologie des apprentissages                             |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | 12_PEIM1B04PPB  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 3 C   | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Dominique ROSAR</b> ( <a href="mailto:dominique.rosar@helha.be">dominique.rosar@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours permettra à l'étudiant d'acquérir quelques notions de base en psychologie, notamment sur les principaux processus mentaux (intelligence, mémoire, ...) en jeu dans l'apprentissage. Les troubles de l'apprentissage seront également abordés.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie et de la pédagogie.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Chap. 1. Le cerveau et la mémoire

Chap. 2. L'intelligence

Chap. 3. Introduction aux différents troubles de l'apprentissage - Focus sur la dyslexie

Chap. 4. La motivation scolaire

#### Démarches d'apprentissage

Les séances de cours prendront la forme d'exposés théoriques avec illustration de la théorie par des exemples concrets, des exercices, des extraits de textes, des témoignages et des vidéos. Certaines séances de cours seront accompagnées d'un support visuel sur PowerPoint.

Pour préparer certaines séances, des lectures devront être effectuées par les étudiants.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Communication, dès la première séance de cours, des attentes et exigences.

Mise à disposition de notes de cours + ressources complémentaires sur la plateforme.

#### Sources et références

- Bourgeois, E., & Chapelle, G. (2011). *Apprendre et faire apprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Petiniot, M.-J. (2012). *Accompagner l'enfant atteint de troubles de l'apprentissage*. Lyon: Chronique Sociale.
- Toscani, P. (2013). *Les neurosciences au cœur de la classe*. Lyon: Chronique Sociale.
- Houdé, O. & al. (2016). *Connaître son cerveau pour mieux apprendre* dans *Cerveau et Psycho*, 81, Paris.
- Lieury, A., & Fenouillet, F. (2013). *Motivation et réussite scolaire*. Paris : Dunod.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus reprenant les textes de référence.

Supports PWT disponibles sur la plateforme.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Interrogation écrite pendant le premier quadrimestre (Date fixée le 12 décembre).

Épreuve certificative pendant la session de juin sous la forme d'un examen écrit contenant des questions ouvertes et/ou fermées.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière | Int       | 25 |           |    |           |     |
| Période d'évaluation   |           |    | Exe       | 75 | Exe       | 100 |

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).